

— 1^{re} mention : James Perrin (Paris); — 2^e Pagny (Lyon); — 3^e Dufraine (Lyon); — 4^e Michel Métra (Villefranche, Rhône); — 5^e Textor (Lyon).

Le marché préparé avec C.-M. Degeorge ayant été approuvé (17 octobre 1878), la Commission spéciale, dans sa séance du 24 février 1879, s'occupa des sirènes et proposa d'en confier l'exécution à « l'un des artistes honorant l'École française de sculpture, » mais à la condition que le travail du marbre serait donné à des praticiens habitant Lyon.

En conséquence, et sur la proposition de l'architecte de la fontaine, la ville traita avec le sculpteur parisien Delaplanche (23), qui a laissé des œuvres justement appréciées parmi lesquelles nos lecteurs se rappellent sans doute *la Musique*, *l'Ève* et *l'Éducation maternelle*.

Le 13 mars 1879, une adjudication restreinte donnait à l'entrepreneur Day l'exécution des fondations, que l'architecte tenait à faire établir à l'avance, afin qu'elles fussent bien séchées et que par là fussent évités les tassements qui, si faibles qu'ils soient, sont funestes aux monuments isolés.

Pendant ces travaux, les fondations des trois anciennes fontaines furent retrouvées. Le centre de chacune d'elles occupait un point différent (24), et celui du nouveau monument vint se placer entre eux, à peu près à égale distance des uns et des autres.

Les habitants de la place regardaient avec curiosité

(23) Delaplanche confia les quatre sirènes au sculpteur Busque, et Degeorge tint à faire exécuter par ce même praticien trois de ses statues. — La pratique du *Flandrin* se fit à Paris.

(24) La place qu'avait connue Danton avait vu ses dimensions augmentées et sa forme modifiée, lors des grands travaux exécutés à Lyon pendant le préfectorat Vaïsse.